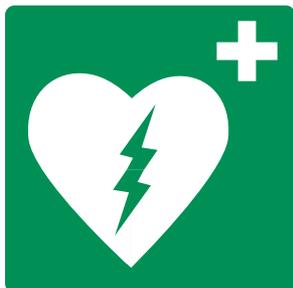


Le contrat de maintenance “SÉCURITÉ”

La maintenance du défibrillateur **I-PAD NF1200** est gérée automatiquement : Chaque jour, chaque semaine et chaque mois des autotests de contrôle sont effectués par l'appareil. Un voyant ainsi qu'un signal sonore indiquent la présence d'une anomalie.

Toutefois, le défibrillateur devant être toujours fonctionnel et prêt à être utilisé, nous recommandons de mettre en place une procédure de maintenance annuelle et de contrôle interne.

POUR PLUS DE TRANQUILITE NOUS VOUS PROPOSONS LE CONTRAT DE MAINTENANCE « SÉCURITÉ »



UN CONTRAT COMPLET :

- ▶ **UN CONTROLE DE CONFORMITE DE L'INSTALLATION**
- ▶ **UNE GARANTIE DE 5 ANS**
Pendant cette période le matériel est garanti pièces et main d'œuvre, avec remplacement gratuit des électrodes (lorsque la date de péremption est échu) et de la batterie.
- ▶ **UNE VISITE PAR AN**
Chaque année un technicien vérifiera sur site :
 - L'aspect général du matériel et des accessoires,
 - L'état de charge de la batterie,
 - Le fonctionnement des guides vocaux et visuels,
 - Les alarmes signalant les anomalies,
 - Il effectuera également un test complet de fonctionnement à l'aide d'un simulateur.
- ▶ **UNE INTERVENTION SOUS 48 H**
- Un technicien interviendra dans les 2 jours ouvrés en cas de dysfonctionnement du matériel.
- ▶ **UNE MISE A DISPOSITION D'UN APPAREIL**
- En cas d'immobilisation (retour en atelier) supérieure à 48 heures, un matériel similaire est mis à disposition.
- ▶ **UNE MISE A JOUR DU LOGICIEL D'AIDE A LA RCP**
- En cas de changement des recommandations internationales d'aide à la Réanimation Cardio-Respiratoire, une mise à jour de l'appareil sera effectuée gratuitement.
- ▶ **LA LECTURE DES DONNEES ENREGISTREES PENDANT L'INTERVENTION**
- Les informations enregistrées par l'appareil seront à votre demande imprimées pour être jointes au dossier du patient.